

Action de base pour l' environnement

Déclaration de la Communauté Internationale Bahá'íe pour la Douzième Session du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Depuis 1972 à Stockholm, la Communauté Internationale Bahá'í participe activement, en tant qu'organisation non-gouvernementale, aux efforts du PNUE visant à éveiller la conscience à un niveau élémentaire quant à la détérioration continue de l'environnement physique. Cette douzième session du Conseil d'Administration est une opportunité qui vient à temps pour revoir les expériences de la communauté Bahá'í et ceci à la lumière des problèmes soulevés par le Directeur Exécutif et les délégués pendant cette session.

Dans les années 1930, le terme "écosystème" fut créé pour reconnaître l'ensemble complexe des éléments physiques et biotiques constituant notre environnement naturel. La pensée pragmatique qui prévalait à cette époque était fondée sur le fait que l'écosystème avait une identité indépendante de l'homme.

Au début de la fin des années 1960, le concept de l'écosystème déborda du monde du spécialiste de sciences naturelles pour faire son entrée dans le domaine public. Le concept de l'écosystème, caractérisé par le principe d'objectivité, [1] séparait le scientifique du sujet de l'étude. Bien que ce genre d'approche eût été essentiel à la méthode scientifique en général, et, à l'impact de l'environnement et la surveillance des projets en particulier, cette méthode a souvent engendré l'illusion que celui qui planifie le développement ne fait pas partie du système socio-économique et biotique qu'il essaie de manipuler. Les conséquences sont importantes. A un certain niveau, il n'est pas possible pour un écologiste d'étudier son sujet sans le changer ou sans se changer lui-même. A un autre niveau, il n'est pas possible pour le planificateur de manipuler les personnes, les ressources et l'environnement à l'intérieur de sa propre juridiction avec une objectivité entière pour la simple raison qu'il fait partie du système lui-même. Il ne peut pas toujours prévoir les nombreuses conséquences de ses actions quand bien même son intention serait louable. Ainsi, celui qui planifie le développement doit se soumettre à la réalité suivante, à savoir

qu'il ne fait pas seulement partie de l'écosystème, mais qu'il est aussi incapable de l'assimiler entièrement et que tous deux sont finalement sujets aux plus grandes lois naturelles qui gouvernent leur comportement.

Comprendre la complexité de l'écosystème dans son ensemble et le gérer de façon effective est au-dessus de la capacité de l'humanité. Il demande un ensemble de principes universels grâce auxquels il peut guider sa vie sur la terre. Chacune des plus grandes religions du monde a réussi pendant un certain temps à ériger une ère d'harmonie parmi les hommes, et, à un niveau moindre, entre les hommes et l'environnement, à cause de leur confiance aux lois et aux principes externes à l'écosystème mondial et à cause du niveau élevé d'obéissance par un grand nombre de leurs adeptes. Le chaos dans les aspects sociaux, économiques et physiques de la vie peut être attribué au manque d'obéissance envers les "lois divines", et au déséquilibre dans les priorités que des peuples différents et en conflit les uns avec les autres ont placé en elles.

La Communauté Internationale Bahá'í encourage une éthique universelle qui inclue non seulement les questions de l'environnement mais qui englobe aussi le spectre dans son ensemble des relations humaines. Cet équilibre a l'implication suivante: "tout homme adhérera à une éthique, sera confondu en une seule race et deviendra un seul peuple. Chacun résidera dans une patrie commune qui est la planète elle-même." [2] Sous ce concept global, les communautés Bahá'ies à travers le monde ont établi plus de 30 000 institutions administratives de base qui peu à peu montrent de plus grandes qualités à servir les besoins spirituels, sociaux et physiques de leurs concitoyens. Ces unités, connues sous le nom d'Assemblées Spirituelles Locales, sont guidées par un programme à échelle mondiale ayant pour objectif d'inculquer la notion d'éthique globale, mettant l'accent sur l'unité du genre humain. A cette fin, ces institutions embryonnaires ont fait des progrès tendant à éliminer des préjugés divers, établir l'égalité de l'homme et de la femme, encourager l'éducation obligatoire et favoriser l'esprit d'initiative locale, de coopération, et d'autosuffisance dans le développement communautaire. Du point de vue Bahá'í, "le

progrès dans le domaine du développement dépendra en grande partie des agitations naturelles de la base” plutôt que “d’une imposition de plans et programmes venant du haut.” [3]

On a pu constater des exemples de la mobilisation des Assemblées Spirituelles Locales dans leurs activités au cours des dix dernières années en relation avec la journée des Nations Unies et la journée mondiale pour l’Environnement. A ces occasions, des discussions et des activités ont permis de mettre l’accent sur des sujets tels que: le contrôle de l’érosion du sol, la reforestation, la santé et l’alphabétisation. Avec une maturité croissante nous nous attendons à ce que ces Assemblées Spirituelles Locales augmentent leur niveau d’activités en réalisant de tels événements, en exécutant des projets pratiques plus ambitieux, en suivant le cours de ces projets pour assurer un succès à long terme, et en faisant le rapport de leurs activités aux Assemblées Spirituelles Nationales. Nous pensons aussi voir un nombre et une distribution sans cesse grandissant de ces Assemblées Spirituelles Locales afin qu’elles puissent éventuellement contribuer au développement économique, social et spirituel futur dans de nouveaux domaines.

Au Kenya cette année, pour la journée mondiale pour l'environnement, des dossiers ont été distribués à plus de 800 Assemblées Spirituelles Locales avec l'espoir de les aider à réveiller la conscience des gens de leurs villages et des écoles locales au sujet du processus continu de désertification. Selon leur niveau actuel de maturité, ces institutions organiseront des réunions pour évaluer l'état de dégradation de l'environnement au sein de leurs communautés et là où c'est possible, exécuter des activités spécifiques telles que planter des arbres et terrasser. L'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'ís du Kenya supervisera le projet afin de mesurer le degré de succès apparent.

De par l'expérience passée dans les pays en voie de développement, la Communauté Internationale Bahá'íe constate un grand besoin de matériel éducatif sur les questions de l'environnement et du développement qui sera adéquat aux milieux ruraux où la majorité est analphabète ou semi-scolarisée. Si souvent le matériel éducatif disponible a été conçu pour les personnes d'un niveau de culture assez élevé. Le besoin d'une planification à l'avance s'est aussi fait sentir. Grand nombre de

systèmes postaux dans ces pays prennent plus d'un mois pour livrer ce matériel éducatif dans les zones rurales. Afin d'assurer une distribution effective, le matériel doit être publié au moins trois mois d'avance avant que ces manifestations n'aient lieu.

Le futur s'avère prometteur. La Communauté Internationale Bahá'íe s'est maintenant développé à un niveau où elle peut servir les masses rurales et les populations urbaines en distribuant les matériaux éducatifs nouveaux afin de réveiller la conscience générale sur les questions de l'environnement dans le contexte d'une éthique globale unifiée. Les Bahá'ís s'attendent à une collaboration croissante avec les Nations Unies, les gouvernements et les organisations non-gouvernementales pour encourager le développement à un niveau de base. A cette fin, les Assemblées Spirituelles Locales peut apporter leur contribution en distribuant du matériel éducatif et en servant de façon progressive de points de repères au développement économique et social.

REFERENCES:

1. Schrodinger, E. 1967. What is Life & Mind and Matter. Cambridge University Press. p. 137.
2. D'une déclaration d' `Abdu'l-Bahá, cité par Shoghi Effendi dans "Vers l'Apogée de la race humaine", p. 59.
3. D'une déclaration de la Maison Universelle de Justice, 20 octobre 1983.

BIC Document #84-0354F

©1997 — The Bahá'í International Community United Nations Office